

Communication N° 09 - 2012 au Conseil communal

Séance du 23 mai 2012

**Secteur Gare Pully-centre
Requalification des espaces publics et accès aux quais
Ouverture d'un compte de crédit d'études pour la poursuite
du développement de projet**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de

CHF 95'000.00

selon autorisation générale octroyée par le Conseil communal.

En 2011, la Ville de Pully et les Chemins de fer fédéraux (ci-après CFF) ont piloté ensemble une étude de faisabilité et avant-projet portant sur la requalification des espaces publics et accès aux quais de la gare de Pully-centre. Globalement, les résultats de l'étude ont permis d'établir une image directrice de la gare répondant aux nouvelles normes des équipements CFF tout en améliorant considérablement son attractivité et son rôle structurant dans les cheminements piétonniers du centre-ville.

Les CFF ont récemment annoncé à la Ville qu'ils disposaient de ressources financières pour le financement partiel des ouvrages prévus par le projet. Pour des raisons de fonctionnement interne aux CFF, ce financement a pour condition que les travaux soient réalisés sur l'année 2013.

Cette contrainte temporelle impose à la Ville de développer sans tarder un projet définitif afin de définir le coût des ouvrages et d'établir un planning des travaux permettant de saisir l'opportunité importante de financement offert par les CFF.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
Le chef de service


Gil Reichen


MUNICIPALITE
DE PULLY
LIBERTÉ
ET
PATRIE


Claude-Alain Chuard

Pully, le 23 mai 2012